



Ordre
des Sages-Femmes
du Québec

Destination

Planification
stratégique

2024

Objectifs spécifiques

- Effectuer une réflexion visant à s'assurer que la mission, la vision et les valeurs de l'OSFQ soient toujours en lien avec les besoins du public et de ses membres;
- Réaliser un examen des facteurs environnementaux internes et externes en identifiant les enjeux auxquels l'OSFQ doit s'attaquer;
- Élaborer une stratégie réaliste et applicable qui permettra à l'organisation de s'adapter à des changements de situation;
- Développer un plan d'action triennal, en lien avec le plan stratégique adopté;
- Intégrer les éléments clés émanant des Lignes directrices en matière de gouvernance de l'office des professions;
- Clarifier la définition de protection du public pour l'Ordre et le développement d'un consensus autour cette notion.

Contexte de la planification stratégique

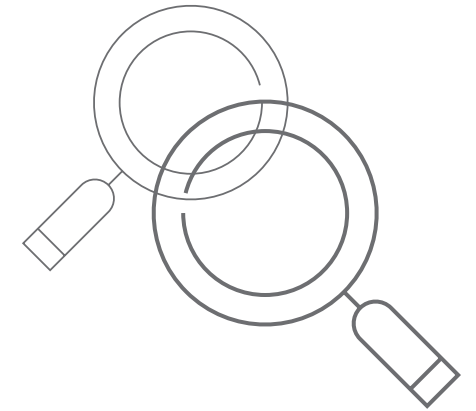
But : doter la direction de l'OSFQ d'un plan stratégique triennal et d'un plan d'action approprié au contexte actuel



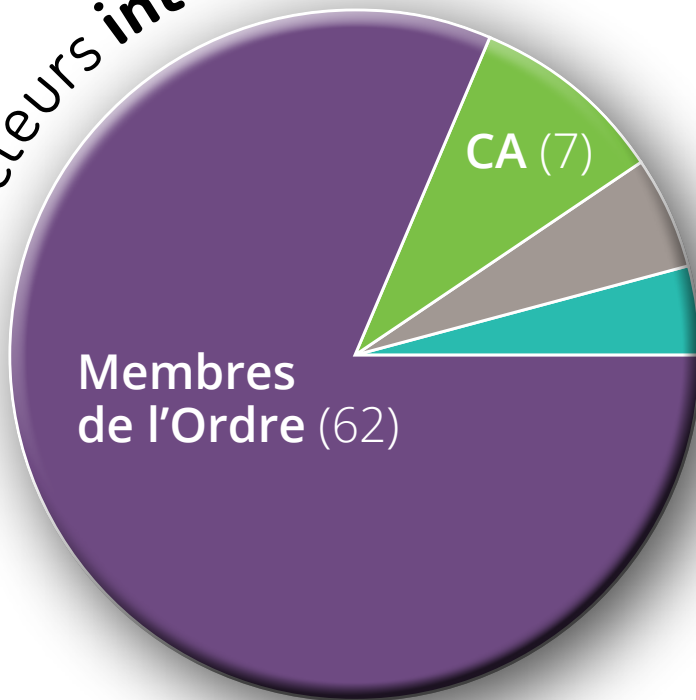
Phase 1

Diagnostic

Au total, **plus de 1000 personnes** ont participé à l'exercice

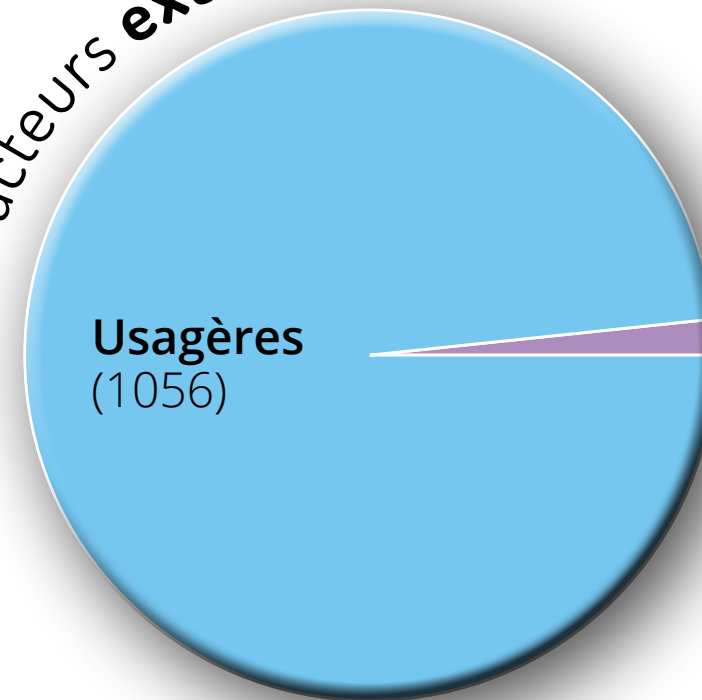


Interacteurs internes



Membres
du personnel (4)
Comité
de pilotage (3)

Interacteurs externes



Partenaires
(15)

DIAGNOSTIC

sur l'Ordre et la profession

Forces

- Crédibilité des SF
- Qualité de la Formation
- Potentiel de contribution élevé des sages-femmes dans le réseau
- Ordre efficient malgré peu de ressources

Faiblesses

- Manque de ressources
- Plafond de cotisation des SF atteint
- Limitation de pratique relative à l'assurance responsabilité

Opportunités

- Ouverture du réseau à une collaboration interprofessionnelle
- Perception favorable de la population envers les SF et demande à la hausse
- Pandémie = vecteur de changement

Menaces

- Difficulté à former plus de SF
- SF quittent la profession – conditions de travail défavorables
- Demandes de reddition de compte à la hausse
- Pratique illégale

Avantage concurrentiel

Diagnostic externe

La profession est unique de par son autonomie et sa capacité à guider les femmes et familles au fil du processus de périnatalité dans le respect du choix des femmes, dont celui du lieu de naissance.

Diagnostic interne

Compte tenu du petit nombre de membres et des ressources limitées, l'OSFQ...

- Est un leader proactif du milieu de la santé qui participe pleinement à son évolution.
- Remplit sa mission avec efficacité et efficacie.

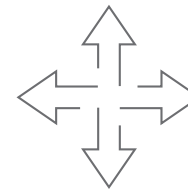


2024



Phase 2

Orientation



Mission Veiller à la qualité d'exercice de la profession de sage-femme au bénéfice de la population

Vision Dans un horizon à long terme, l'Ordre des sages-femmes du Québec vise à ce que :

- La pérennité de l'Ordre et de la profession soit assurée en ayant un membership suffisant et diversifié;
- Les programmes de formation soient accessibles rapidement en fonction des besoins des candidates, de la profession et de la population;
- Les membres pratiquent dans un champ élargi en collaboration avec les autres praticiens de la santé et en cohérence avec les besoins de la population;
- L'Ordre et ses membres maintiennent leur leadership en périnatalité et sont présent dans tout le réseau.



Nouvelles valeurs



Respect

Rigueur

Collaboration

Innovation

Intégrité

Considérant

- Les commentaires recueillis des membres, partenaires et usagères;
- Le peu de finissantes annuellement qui demandent un permis de l'OSFQ;
- L'expérience de la contribution des sages-femmes à la crise sanitaire;
- Les embûches réglementaires et l'application des arrêtés pour mettre en valeur les compétences des sages-femmes;
- L'ouverture des sages-femmes à explorer un terrain professionnel plus vaste;
- La crise en obstétrique et les besoins qui se font sentir dans tout le réseau;

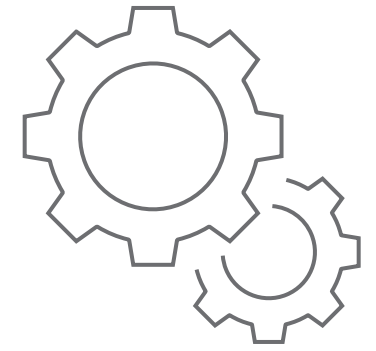
Voici notre plan stratégique pour la période 2021-2024.



Phase 3

Plan d'action

Projection des objectifs stratégiques sur un horizon 2021-2024



1. Augmenter le membership de façon substantielle

	Pistes d'action	Visée
1.1 Optimiser les mécanismes d'accès à la profession	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer avec l'UQTR pour augmenter les admissions• Conclure des ARM avec la Suisse• Être un facilitateur pour l'accès à la profession pour les autochtones• Explorer les façons d'étendre l'offre de formation	2022-2024
1.2 Favoriser la rétention des membres actives	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 3 : Amorcer la réflexion sur l'élargissement du champ, du modèle et des lieux de pratique	2023
1.3 Rendre la profession plus attrayante pour attirer de nouvelles candidates	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer la possibilité d'une formation accélérée pour les professionnelles de la santé	2024

2024



2.

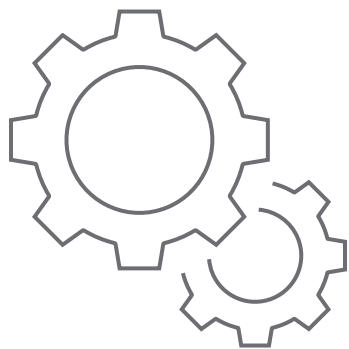
Assumer son rôle adéquatement envers la population et ses membres

Pistes d'action		Visée
2.1 Développer son autonomie financière	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un plan de subvention sur 10 ans • Présenter le plan stratégique aux partenaires du MSSS et les conditions à mettre en place • Explorer les avenues potentielles de hausse des revenus autonomes 	2022
2.2 Optimiser sa gouvernance en appliquant les lignes directrices de l'office des professions	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et renforcer les valeurs et sa vision de la protection du public auprès des employés de l'Ordre et des membres des comités • Répondre aux demandes de vérifications spontanées de l'OPQ et des autres partenaires (en continu) 	2023
2.3 S'assurer que les responsabilités de l'Ordre soient couvertes par des ressources clés compétentes	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à la restructuration au sein de la permanence • Optimiser la capacité de recrutement et de rétention au sein des comités 	2022-2023
2.4 Assurer le suivi et le maintien de la qualité de la compétence des membres	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une vigie sur la refonte actuelle des programmes de formation (initiale et d'appoint) • Identifier et proposer de la formation continue • Améliorer le référencement et la structure des outils de pratique 	2022-2023



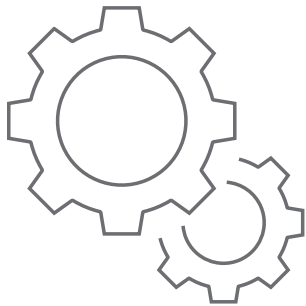
3. Amorcer la réflexion sur l'élargissement du champ, du modèle et des lieux de pratique

	Pistes d'action	Visée
3.1 Consulter et influencer les partenaires	<ul style="list-style-type: none">• S'inspirer des modèles canadiens et internationaux• Ternir des États généraux de la profession	2022
3.2 Revoir le cadre légal pour pouvoir répondre aux divers besoins de la population	<ul style="list-style-type: none">• Investir davantage le champ de pratique• Explorer un champ élargi• Santé des femmes (contraception, prévention, ITSS)• Petite enfance• Pratique avancée• Adopter une règlement sur l'assurance responsabilité	2023
3.3 Réviser le référentiel d'activités professionnelles		2024



4. Affirmer son leadership auprès de ses partenaires

Pistes d'action		Visée
4.1 Prendre position sur des dossiers d'obstétrique généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux comités de diverses instances (MSSS, INSPQ, INESSS, Ordres) • Développer outil d'aide à la décision pour le lieu de l'ETAC 	2021
4.2 Former un comité de travail sur les statistiques avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations aux MSSS pour avoir une base de données communes en obstétrique (TSME) • Établir une liste de données pertinentes à recevoir annuellement pour alimenter nos démarches 	2022
4.3 Travailler régulièrement et étroitement avec le RSFQ	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser la vision de la spécificité de la pratique SF afin que les conditions de travail soient cohérentes avec les orientations de l'OSFQ 	2021
4.4 Participer à la gestion de la crise sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Application des arrêtés ministériels • Participation aux comités du MSSS 	...



5. Améliorer les communications envers ses publics pour se faire connaître et reconnaître

	Pistes d'action	Visée
5.1 Améliorer les communications avec les membres	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la base de données • Infolettre régulière • Mieux communiquer les actions interdisciplinaires 	2021
5.2 Maintenir les communications avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Investir davantage le comité de développement de la pratique SF du MSSS • Établir un calendrier de rencontres statutaires avec l'UQTR • Maintenir la participation actives au CIQ 	2021-2023
5.3 Améliorer les communications avec la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Production de documentation sur l'Ordre destinée à la clientèle à donner aux femmes en services de sages-femmes 	2024
5.4 Établir des communications avec le Grand public	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens médias • Campagne de communications sur la profession • Sonder le grand public sur les connaissances de la profession • Recenser et mettre à jour les sources qui parlent des sages-femmes aux Québec 	2024

Facteurs clés de succès

- **MOBILISATION** du CA et des partenaires
- **AUGMENTATION** des **RESSOURCES** à la permanence
- **SANTÉ GLOBALE** du personnel
- **Ouverture** du **GOUVERNEMENT** aux propositions de l'Ordre
- Adhésion des sages-femmes à la **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**
- Tenue d'**ÉTATS GÉNÉRAUX** sur la profession de sage-femme
- **Travail d'ÉQUIPE**

Au travail!



Ordre
des Sages-Femmes
du Québec

Destination

2024

